
ICANN72 | Semaine de préparation – Point sur la planification et l'établissement des priorités
Mercredi 13 octobre 2021 – 09h00 à 10h30 PDT

VICTORIA YANG : La séance va maintenant commencer. Veuillez lancer l'enregistrement, merci. La séance est désormais enregistrée.

Bonjour et bienvenue à tous. Bienvenue à la semaine de préparation à l'ICANN72. Cette séance portera sur le cadre de priorités et sa planification à l'ICANN. Bienvenue.

Je suis Victoria Yang et je suis responsable sénior de la planification avec ma collègue Margaret Benavides. Nous gérons la participation à distance pour cette séance.

Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Au cours de la séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre questions et réponses dans le format indiqué sur le chat.

Le service d'interprétation pour cette séance inclura les langues de l'ONU. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main et lorsque le modérateur de la séance dira votre nom, allumez votre microphone et prenez la parole. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Lorsque vous parlerez, veuillez mettre en sourdine tous les autres dispositifs et les notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance inclut la transcription automatique en temps réel, mais elle ne fait pas autorité. Afin de voir la transcription automatique en temps réel, cliquez sur le bouton *Closed Caption* dans la barre d'outils de Zoom.

Je signale également que la séance durera 90 minutes. Le matériel des présentations est déjà publié sur le site web de la réunion ICANN72 pour que vous puissiez le trouver plus facilement.

Les questions seront remises jusqu'à la fin de la présentation. Pour poser une question, vous pouvez lever la main, allumer votre microphone et parler ou vous pouvez saisir votre question dans le chat.

Afin de garantir que nous ayons suffisamment de temps pour aborder tous les sujets prévus à l'ordre du jour, l'équipe répondra à un nombre de questions à la fin de chaque sujet, puis nous procéderons à la présentation. Les questions qui n'auront pas été répondues au cours de la présentation seront répondues soit sur le chat, soit à la fin de la présentation.

Sur ce, regardons s'il vous plaît l'ordre du jour pour aujourd'hui. Merci.

Pour commencer, l'équipe présentera le contexte et un aperçu introductoire aux éléments de conception du cadre de priorités. Cette séance vise à consulter la communauté par rapport à les éléments du cadre afin d'avoir une orientation vis-à-vis des priorités, qui s'occupera d'établir l'ordre de ces priorités, etc. Les éléments sont énumérés ici sous les noms « portée », « participants », « fréquence », etc. Pour chacun des éléments, l'équipe présentera et expliquera le fondement de ces éléments et quelles sont les options ou les choix les plus pertinents pour chacun de ces éléments.

Tous les participants à cette séance sont encouragés à faire leurs commentaires, nous faire part de leurs retours ou à intervenir dans la discussion. N'hésitez pas à nous demander la parole ; nous voulons entendre l'avis de tous les membres de la communauté.

Finalement, pour conclure la séance, nous partagerons les informations par rapport aux prochaines étapes et aux délais avant de procéder aux questions et réponses.

Merci à tous de participer à cette séance. Je vais maintenant céder la parole à notre CFO et principal responsable de la planification, Xavier Calvez. Xavier, à vous.

XAVIER CALVEZ :

Merci Victoria.

Bonjour à tous et bienvenue à cette séance de la semaine préparatoire à la réunion ICANN72. Cela fait du bien de vous voir tous ici virtuellement.

L'établissement des priorités est une partie fondamentale de la planification. Le choix de quoi faire, pourquoi ce travail est sélectionné pour être fait, ce sont des éléments d'importance pour toute activité de planification. Et la planification, vous le savez, est importante pour les activités de mise en œuvre.

Ceux qui ont suivi les décisions du Conseil d'Administration au cours des dernières années auront remarqué que bon nombre de ces recommandations spécifient que le travail de mise en œuvre de décisions prises par le Conseil d'Administration fait l'objet d'une analyse d'établissement des priorités. Mais comment se fait cela ?

Aujourd'hui, nous vous donnerons une idée du mécanisme qui est en train d'être conçu en ce moment-même pour pouvoir travailler à cet établissement de priorités en tant que communauté. Comment nous réunir tous pour évaluer le travail collectif que nous avons devant nous et choisir ce que nous devrions tous faire en premier ? Voilà sur quoi porte le cadre des priorités.

Le travail ne sera pas facile. L'établissement des priorités dans le contexte du modèle multipartite est un défi et ce, parce que la voix de tous est importante. Alors comment dire ce qui est plus important ou plus urgent parmi le travail de mise en œuvre que nous avons à faire ? Bien sûr, l'exercice d'établissement de priorités se déroule dans un contexte de ressources limitées, mais même sans ces limitations, il reste à prendre des décisions par rapport à la manière d'organiser le travail, comment, dans quel ordre et pourquoi.

En tant qu'écosystème, ce cadre de priorités est censé s'insérer dans notre cycle de planification annuel. Les choix doivent être faits avant

le développement des plans de sorte que ces priorités informent le travail de planification. Le bénéfice de le faire dans un processus de planification est le fait qu'il s'agit d'un processus transparent, ouvert, qui permet la participation de la communauté pour définir le résultat de ce cadre de priorités, qui soit plus transparent, mieux compris et pleinement intégré aux priorités du travail selon la manière dont elles auront été établies et ce, toujours en profitant de la possibilité de participation de la communauté tout au long du processus, mais également de la possibilité de rejeter le résultat à la fin du processus de planification. On a toujours eu cette possibilité depuis 2016. Si les plans ne sont pas cohérents avec les commentaires apportés par la communauté, il est toujours possible de les rejeter.

L'équipe vous présentera ce cadre, l'état de situation du travail, et vos contributions, vos commentaires, vos questions qui sont toujours recueillis pour nous aider à mieux élaborer ce plan et qui sont une partie essentielle pour garantir son succès, c'est cela qui nous aide à définir si cela fonctionnera ou pas d'ailleurs.

Merci pour vos contributions, merci de votre participation. J'espère pouvoir partager ces minutes qu'il nous reste pour expliquer ce travail. Becky.

BECKY NASH :

Merci Xavier. Je suis Becky Nash de l'équipe de planification de l'organisation ICANN et je présenterai tout d'abord une introduction et un aperçu du projet.

Comme Xavier le disait dans ses remarques liminaires, pour le contexte du projet qui s'appelle « cadre de priorités de la

planification», il faut savoir que l'établissement de priorités est essentiel pour soutenir les besoins et les demandes de la communauté mondiale de l'ICANN. Vous le savez, le volume et la complexité du travail de mise en œuvre qui dérive des politiques et du travail de révision contribuent au besoin d'établir des priorités au sein de l'ICANN.

Si nous travaillons ensemble pour améliorer la manière dont l'ICANN planifie ses activités, la communauté, le Conseil d'Administration et l'organisation ICANN peuvent mieux déterminer quel travail doit être une priorité et comment l'ICANN doit utiliser ses ressources pour être plus efficace.

Le cadre de priorités de la planification abordera le problème général de faire en sorte que la communauté, l'organisation et le Conseil essaient de faire tout en même temps et cela sera accompli à travers l'usage d'un cadre de prise de décision qui nous permet d'établir les priorités de nos activités pour l'exercice fiscal.

Ici, on voit un récapitulatif du contexte de ce projet. La planification à l'ICANN est l'une des 15 initiatives opérationnelles qui intègrent le plan opérationnel quinquennal de l'ICANN. Cette initiative opérationnelle comprend entre autres la composante de livrer un cadre de priorités préliminaire en tant qu'amélioration du processus de planification général de l'ICANN. La responsabilité de ce projet appartient au département de planification de l'ICANN qui dirige cette initiative opérationnelle et la restitution du cadre de priorités préliminaires, toujours en collaboration avec la communauté, l'organisation et le Conseil d'Administration. Le livrable est un cadre

de priorités préliminaire qui sera utilisé au cours du processus de planification annuel.

Nous avons inclus un nombre de questions pour apporter des précisions par rapport à ce projet. L'idée était d'apporter un peu plus de contexte par rapport au travail du projet.

Première question: l'organisation proposera-t-elle un cadre préliminaire à partir duquel commencer à travailler lors de la participation? Et par cela, j'entends les consultations telle que celle qui nous convoque ici aujourd'hui et à travers laquelle nous espérons avoir des contributions.

Réponse: non, l'organisation propose une liste de composantes ou d'éléments qui doivent être décidés en collaboration avec la communauté. Nous avons recueilli des contributions d'ordre général à travers des consultations. Et la séance publique d'aujourd'hui est importante pour ce travail consultation.

Une fois que nous aurons passé en revue toutes les contributions que nous aurons reçues à partir de ces consultations, y compris le séminaire en ligne d'aujourd'hui, nous élaborerons un cadre préliminaire qui reflète ces retours. Par la suite, nous partagerons la version préliminaire du cadre avec la communauté pour lui demander davantage de commentaires, ce qui nous permettra d'obtenir davantage de contributions mais également des propositions de modifications et d'ajouts. Cela sera répétitif, mais le but ici est de trouver un plan qui fonctionne mieux, un établissement de priorités qui soit plus utile pour notre planification.

Deuxième question : le cadre de priorités sera-t-il mis en œuvre pour la planification de l'exercice fiscal 2023 ? Réponse : non. Nous sommes en train de travailler pour l'exercice fiscal 2022 qui finit le 30 juin 2022. Le processus de planification annuel correspond à l'exercice fiscal suivant, 2023, et nous aurons un plan opérationnel et budget préliminaire qui seront prêts pour une consultation précoce en début décembre. Ce cadre d'établissement des priorités ne sera pas mis en œuvre au cours de l'exercice fiscal 2023 étant donné que nous travaillons ensemble à travers ces consultations pour pouvoir avoir un cadre qui soit utilisé pour la prise de décision et l'établissement de priorités. Ce cadre préliminaire sera conçu au cours de l'exercice fiscal 2023 et nous suggérons que ce cadre proposé soit publié en tant que document de ressources dans le cadre de notre période de consultation publique pour la version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2023. Cela se fera au cours de l'année civile 2022 et la mise en œuvre du processus d'établissement de priorités de planification est prévue pour l'exercice fiscal 2024.

Vous voyez ici l'étape de planification et d'établissement des priorités dans le cadre du processus de planification annuel de l'ICANN. Voici donc le processus de planification de l'ICANN qui comprend la planification stratégique, la planification financière, la planification opérationnelle ainsi que des consultations publiques, l'adoption de cela par le Conseil d'Administration et le processus de la communauté habilitée dont parlait Xavier tout à l'heure.

Vous voyez que le processus de planification à l'ICANN prend plus de 18 mois. Il s'agit d'un processus de planification complexe qui inclut

également une bonne mesure de temps pour la consultation publique. Et suite à la réponse à la consultation publique, nous avons des mesures d'adoption par la communauté habilitée. Dans le cadre du projet du cadre d'établissement des priorités pour la planification, nous suggérons qu'il y ait une nouvelle étape qui s'ajoute au processus de planification qui se fasse avant que les plans opérationnels préliminaires ne soient développés. Nous suggérons que cette nouvelle étape s'ajoute ici entre mai et juillet dans le contexte du processus de planification annuel. Cela permettra donc au Conseil d'Administration et à la communauté d'avoir réception de ces textes provisoires, donc d'effectuer une période de commentaires publics d'ici le mois de décembre.

Nous allons maintenant parler un petit peu plus des différentes étapes de cette consultation. Mais avant de rentrer dans ces questions, nous avons un aperçu du projet. Cela vous montre bien ce projet de priorisation qui a été lancé en avril 2021 avec le premier webinaire public. Nous avons eu ensuite un webinaire public lors de l'ICANN71 où nous avons parlé de notre feuille de route. Et les prochaines étapes, c'était de commencer le processus de consultation. Ce processus existe depuis la fin juin jusqu'à aujourd'hui et nous avons trois consultations supplémentaires à effectuer qui sont sur notre calendrier. Ceci nous a permis de choisir et donc de travailler avec la communauté à ce cadre de référence.

Nous soulignons également qu'il y aura à la suite de ce webinaire public un partage d'une version d'un document qui sera posté comme un document de ressources pour le plan provisoire. Nous préparons également un pilote qui se déroulera en janvier et février 2022. Et nous

avons plus d'informations sur ce programme pilote et nous vous présenterons plus de diapositives à ce sujet

À la suite du programme pilote, nous aurons des révisions. Nous aurons plusieurs versions ou itérations. Ensuite, nous proposerons un lancement dans la période de mai et de juin 2022 ; ce sera donc le lancement pour le processus de planification pour l'année fiscale 2024. Nous voulons nous assurer que ce processus incorpore toutes les communautés et le retour d'informations de toutes les communautés pour améliorer le processus de prise de décision.

Sur cette diapositive, vous voyez l'objectif des consultations et les groupes avec lesquels nous avons communiqué. Ce qui est extrêmement important, c'est d'avoir une grande diversité dans la participation des parties prenantes. Nous avons eu des consultations comme aujourd'hui informelles, interactives. Comme l'a dit ma collègue, vous pouvez tout à fait lever la main et indiquer ce que vous pensez de ce processus. Il s'agit d'une consultation sur ce cadre de référence de priorisation et cela a donc un impact sur la conception du processus. Nous avons toutes les SO et les AC qui ont communiqué avec nous. Nous sommes en communication constante. Nous sommes très heureux de cela, de ces webinaires publics. Et nous avons eu beaucoup de séances de remue-méninges pour parler de ce sujet au niveau de l'équipe exécutive de l'organisation ICANN ainsi qu'avec des liaisons de planification. Nous voudrions remercier toutes les commissions du Conseil d'Administration qui ont fourni des éléments tout à fait pertinents pour l'avancée de ce travail.

Nous allons maintenant parler des objectifs des consultations. Nous allons couvrir des éléments de conception suggérés. Ce sont les

domaines clés à analyser pour se préparer et pour avoir un processus de validation du programme pilote tout à fait pratique. Nous avons suggéré ces éléments de conception, mais toute personne peut s'exprimer pour nous indiquer si nous avons oublié quelque chose. Une nouvelle fois, il s'agit d'une consultation, d'une séance de remue-méninges et nous sommes très heureux de cela aujourd'hui.

Premièrement, nous avons la question d'identifier l'envergure des activités à prioriser. Quelles sont les activités de priorisation dans le cadre d'un processus de planification ? Nous avons souligné différents projets de mise en œuvre avec le groupe de travail intercommunautaire qui a des recommandations, par exemple sur la piste de travail 2 qui a travaillé sur le plan de fonctionnement pour l'année fiscale 2022, le plan opérationnel. Et nous avons donné quelques exemples supplémentaires, des recommandations de révision par exemple pour la CCT, le SSR2 et l'ATRT3. Ce sont des recommandations approuvées par le Conseil d'Administration et nous les identifions comme faisant partie de ce projet.

Nous avons également la mise en œuvre du développement de politiques, par exemple la phase 2 du EPDP SSAD, ce système de pour l'accès standardisé aux données d'enregistrement non publiques, ainsi que le groupe de travail sur la gouvernance RRS sur les serveurs racine.

D'autres projets non politique, par exemple l'évolution du modèle multipartite qui est un plan de travail. Et nous avons listé aussi des projets de l'organisation ICANN pour l'amélioration des systèmes, de l'efficacité, comme l'ITI, comme le projet NSP et le projet sur la conformité.

Une nouvelle fois, tout cela fera partie d'un processus de priorisation, mais nous n'allons pas inclure les opérations de l'organisation concernant la conformité ou d'autres aspects de la mission. S'il y a d'autres projets plus petits, plus fonctionnels, nous pourrions les inclure. On ne dit pas que toutes les activités de l'ICANN seront sujettes à ces étapes de priorisation, mais il y aura ces aspects clés du travail collectif de l'ICANN.

Nous en sommes maintenant à vous demander un feedback. Est-ce qu'il y a des membres de la communauté qui aimeraient s'exprimer, lever la main et prendre la parole en ce qui concerne cette question de l'envergure ? Jonathan, je crois, a levé la main.

JONATHAN ZUCK :

Merci Becky. Jonathan Zuck de l'ALAC. Et merci beaucoup de cette excellente présentation sur la priorisation. C'est très important pour l'ICANN, pour l'organisation et pour résoudre tous les défis que nous avons.

Je suis un petit peu surpris de voir le projet ITI et je me demande d'une manière pratique quel sera l'effet d'inclure cela. Parce que ce projet n'est pas passé par le processus et il est en développement actuellement, et je me demande si cela sera bénéfique pour la transparence de l'organisation de soumettre l'ITI à la même rigueur que les projets budgétaires et ainsi de suite de la communauté. L'ITI, c'est vraiment un projet qui n'a pas spécifiquement de calendrier, ou du moins pas publiquement, et il me semble que ce serait un bon candidat pour être inclus dans ce cadre de référence pour bien

comprendre quels sont les investissements nécessaires et quels sont les calendriers et dates à tenir pour la mise en œuvre de ce projet.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Jonathan de votre question. Cette diapositive vous montre des exemples de type de projets que nous pourrions utiliser dans le cadre de notre projet pilote, donc prioriser ensemble ce type de projets. Je comprends bien que vous ayez des questions précises sur l'ITI et je sais que nous avons eu beaucoup par exemple de nouveaux processus de commentaires publics récemment, mais je voulais souligner que c'est un exemple du type de travail et du type de projet que nous voulons inclure dans le processus de priorisation et dans le projet pilote sur la priorisation.

Ce que nous suggérons, c'est que nous pensons que pour un cadre de référence de priorisation, cela pourrait plus largement prendre en compte des éléments qui sont dans l'écosystème de l'ICANN, pour le travail qui n'a pas encore commencé, qui n'est peut-être pas encore approuvé par le Conseil d'Administration. Mais il nous semble que dans ce projet, nous pourrions réfléchir à cette planification.

XAVIER CALVEZ :

J'aimerais rajouter quelque chose à votre réponse, Becky. Merci Jonathan de votre question. Quelques commentaires.

Vous avez absolument raison, appliquer pour la première fois ce cadre de référence de priorisation à une envergure, à une étendue d'activités qui est assez nouvelle et qui ne résulte pas d'une décision de priorisation parce qu'elle n'existait pas à ce moment-là, c'est un

défi qu'on va devoir relever d'une manière organisée dans l'application de ce cadre de référence de priorisation. Et il y a beaucoup d'autres sujets comme l'ITI qui existent. Cela, c'est simplement un exemple. Nous devons gérer cela pour la première fois dans ce cadre de priorisation de la planification.

Au niveau logistique, nous devons y réfléchir, pas seulement pour l'ITI. Parce que si vous en savez un petit peu plus sur ce projet, il y a eu le développement d'une plateforme et le programme également inclut des étapes à l'avenir pour intégrer différents sites web sur cette plateforme qui a été construite. Donc cet ensemble de sites web individuels, l'intégration de ces sites web sur une plateforme pourrait être le sujet d'un travail de priorisation dans ce cadre de référence, tandis que l'initiation originale du projet n'avait pas été sujette à un cadre de référence de priorisation parce que cela n'existait pas à l'époque. Donc on pourrait appliquer cela à l'intégration individuelle de ces sites web sur la plateforme. On pourrait le voir comme cela.

Je vois également une question de Jeff. Nous vous répondrons, mais nous pouvons également tout à fait vous permettre de poser la question.

JEFF NEUMAN :

Je voudrais élargir un petit peu tout cela. J'ai posé une question très spécifique, mais ma première question, c'est, ce qu'il y a en bas de la diapositive, cela ne peut pas être priorisé pendant le processus de planification annuel utilisant ce cadre de référence. Qu'est-ce qui va être en dehors de l'étendue du processus de planification ? Une fois qu'un programme est lancé, est-ce que cela continue à être dans le

cadre du processus de planification ? Ce que je voudrais éviter, c'est que vous preniez une décision pour lancer un programme une année et que tout d'un coup, l'année suivante, les personnes disent : « Vous savez, peut-être que ce n'est pas aussi important qu'on le pensait. » Nous avons des projets à demi finis. Est-ce que nous pourrions dépasser un petit peu cela, élargir un petit peu ? Et est-ce qu'on peut ressortir de ce cadre ou est-ce que ce devrait être toujours effectué ?

XAVIER CALVEZ :

Merci Jeff.

Il est très important d'en parler dans le contexte de ce cadre. Et la définition de la portée est l'un des éléments sur lesquels nous nous penchons. Il doit être clair vis-à-vis de ce que vous demandez.

Personnellement, je suis d'avis qu'à l'avenir, lorsque nous décidons de prioriser une partie du travail, ce devrait être en prévoyant et en sachant que ce travail représente une priorité en raison de son importance, de son urgence, de sa nécessité et en supposant qu'il devrait être conclu, pas empêché, pas retardé ni reporté.

Or, l'établissement d'un rôle strict vis-à-vis de cela pourrait nous empêcher d'être flexible en même temps. Et je prendrai ici un exemple de quelque chose qui nous est tous arrivé dans le passé au moment de la transition, et c'est le fait que beaucoup de nos efforts n'ont pas pu être consacrés à d'autres activités. Cela nous a empêché de le faire. Et nous devrions nous permettre de réorienter des ressources si nous considérons que cela est nécessaire à la lumière des nouvelles circonstances. On ne devrait pas être aveugle face aux nouvelles circonstances au moment d'utiliser ce cadre, mais on devrait avoir un

standard assez élevé par rapport aux exigences pour arrêter un projet qui constitue jusqu'alors une priorité.

J'espère avoir contribué à votre compréhension, à vos contributions qui sont importantes pour déterminer des orientations, voire même des règles au moment de savoir comment procéder aux instances suivantes de la participation et au fait de savoir si un projet qui est déjà en cours peut faire partie du processus de classement par ordre de priorité pour déterminer potentiellement qu'il devrait être arrêté, abandonné.

Par rapport au programme de nouveaux gTLD – et c'est sur cela que portait votre question sur le chat –, il s'agit d'un sujet qui n'est pas répertorié mais qui illustre et exemplifie les projets de mise en œuvre de politiques publiques qui consomment beaucoup de ressources et de temps de tout l'écosystème. On espérerait donc qu'ils constituent une priorité ou qu'ils soient évalués en tout cas pour évaluer s'il s'agit ou pas d'une priorité.

Lorsqu'un projet grand comme celui-ci est considéré pour être classé selon son ordre de priorité, il a un plus grand impact sur la largeur de bande dont dispose tout le monde, y compris ceux qui travaillent à d'autres projets qui ont été initiés par le passé.

Merci, j'espère avoir clarifié un peu la question. Mais je vois qu'il y a d'autres mains levées. Je vais m'arrêter là.

BECKY NASH :

Merci Xavier. Merci Jeff pour votre question.

Il me semble que maintenant, c'est le tour à Judith. Vous pouvez y aller.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci. Merci Jonathan et merci Xavier pour vos commentaires.

J'apprécie beaucoup le fait que l'ITI apparaisse ici sur la liste. Or, je suis également d'accord qu'il serait utile d'avoir davantage d'informations par rapport aux délais prévus pour les différentes parties de l'ITI. Lorsque nous demandons : « Où en êtes-vous ? », on nous dit toujours : « Non, c'est plus tard dans la ligne chronologique, ce n'est pas maintenant. » Donc spécifiquement, je voudrais savoir quand vous allez vous pencher sur les wiki et les autres parties de cela dans le contexte du travail de l'ITI parce qu'une partie de ces informations que nous avons demandées en tant que communauté datent d'il y a déjà plusieurs années et nous avons reçu toujours des réponses différentes.

[audio anglais]

BECKY NASH :

Pour préciser, ce sont des exemples du type de travail que nous pourrions classer comme prioritaire dans un projet donné dans le cycle de planification annuel.

Je prends note de certaines des vos questions en lien avec un projet comme l'ITI. Et pour cette consultation, nous continuerons à en prendre note et à essayer de répondre en fonction de ce qui correspond aux éléments de conception en ce moment. Mais nous vous répondrons plus tard.

Je vais maintenant demander à Donna de nous faire part de ses commentaires. Donna Austin, allez-y.

DONNA AUSTIN :

Merci Becky.

J'ai besoin d'une clarification. Il me semble qu'il est raisonnable de dire que la portée de cela est liée aux priorités parmi les initiatives du travail de la communauté, des recommandations et de leur mise en œuvre. Avec l'ITI, c'est un projet que la communauté a demandé pendant très longtemps, mais je voudrais savoir si nous discutons de la possibilité de séparer cela. Je pense ici à la portée du projet et à ce qui normalement... Il appartient à l'organisation ICANN de classer par ordre de priorité, de mettre à jour le site web et autres. Je pense également au travail quotidien et je ne pense pas que cela appartienne à la portée de ce projet. Mais je voudrais savoir si nous devrions définir cette portée ou pas.

BECKY NASH :

Merci pour la question, Donna.

Comme vous l'avez dit, le travail de tous les jours ou les opérations en cours de l'organisation ne sont pas suggérés comme composantes de ce que nous souhaiterions classer par ordre de priorité à cette étape du processus de planification. Si nous revenons à la diapositive sur cette nouvelle étape dans le processus de planification annuel, cela doit être fait avant, au moment de recevoir des contributions et de concevoir les plans préliminaires. Donc c'est une question de travail effectué par la communauté et d'autres grands projets qui ont des

implications par rapport aux ressources au moment de détailler les plans.

Donc ce que nous suggérons, c'est que les opérations en cours de l'organisation ICANN qui font partie de notre plan et de notre budget soient considérées comme des activités fonctionnelles. Cela pourrait appartenir au département de planification, des ressources humaines ou des finances ; mais il ne s'agit pas de travaux qui fassent l'objet de nos discussions en ce moment de définition de l'étape de planification. Et puis, nous signalons également qu'il pourrait y avoir d'autres projets fonctionnels ou d'autres ordres qui ne sont pas de la même envergure que ce processus de prise de décision et de planification.

J'espère avoir précisé un peu plus la portée, mais ce sont des questions qu'il nous intéresse d'entendre comme contributions pour pouvoir élaborer une proposition de délégation pratique de ce processus.

Je ne vois plus d'autres demandes d'intervention et je vais donc avancer. Il nous reste encore quelques diapositives.

Cet élément de conception suggéré correspond aux participants ou à la participation en général. Il s'agit d'une étape très importante à concevoir ensemble, à savoir de définir les rôles et les responsabilités des participants dans le processus. Encore une fois, l'organisation ICANN a suggéré des rôles et des responsabilités qui font partie de notre processus de planification normalisé.

Dans le cadre de ce projet, nous suggérons que l'organisation ICANN facilite des ateliers d'établissement de priorités avec les participants

entre mai et juin dans le cadre du cycle de planification annuel. L'idée est d'avoir une discussion directe par rapport au travail qui devrait constituer une priorité pour que l'organisation ICANN en prenne note en tant que contribution à son analyse pour concevoir le plan opérationnel et budget préliminaire qui, suite à son élaboration, est publié pour consultation publique.

Nous suggérons également que les participants utilisent les outils et les techniques qui sont déterminés et discutés dans le cadre de ce travail pour formuler des recommandations vis-à-vis des priorités et celles qui devraient en être. Nous parlons ici de la prise de décision et des choix qui doivent être faits comme résultat.

Tout ce dont nous avons parlé par rapport à la portée était important pour savoir comment le travail est approuvé, comment il devient une priorité, comment nous concevons le travail, comment nous le mettons en œuvre.

Dans le cadre de cette consultation, nous avons également inclus un rapport et une communication. Les participants utiliseront les outils et les techniques tous ensemble pour procéder à la prise de décision.

Puis, l'équipe de planification de l'ICANN ou l'organisation ICANN partagera les résultats des consultations vis-à-vis de l'ordre de priorité pour permettre à la communauté de s'exprimer encore une fois. Cela sera remis à l'organisation dans le cadre du cycle de planification annuel pour l'élaboration des plans opérationnels et budgets préliminaires.

Un autre aspect clé est celui de la structure de la participation. Dans le cadre de cette consultation, nous avons suggéré trois méthodes de participation et c'est sur cela que nous voudrions vous consulter.

Tout d'abord, nous avons proposé qu'entre mai et juin dans le cycle de planification annuel on tienne des consultations avec les SO et AC, suivies de séminaires en ligne publics avec la communauté, c'est-à-dire de tenir un processus de classement par ordre de priorité qui nous permette de classer les priorités dans l'ordre.

Suite aux consultations, encore une fois, le Conseil d'Administration, l'organisation et la communauté passeront en revue les résultats qui seront alors considérés des intrants pour le travail d'élaboration des plans opérationnels et budgets annuels.

Et finalement, on parle d'une structure qui sera accordée mais qui soit indépendante, par exemple un comité ou un groupe de la communauté qui devienne une structure formalisée. Cela diffère des consultations que je proposais tout à l'heure.

Puis, numéro trois, devrait-il y avoir un processus de consultation publique séparé par rapport à l'établissement des priorités des activités avant l'élaboration des plans opérationnels préliminaires ? Je réitère, l'organisation souhaite souligner que le processus général prend plus de 18 mois, des différentes étapes jusqu'à ce qu'un plan entre en vigueur. Cependant, un deuxième processus de consultation public serait-il souhaitable pour la communauté et les participants ? Nous avons reçu différents commentaires lors de la consultation et des processus de commentaires publics avec les rapports du personnel également dans le cadre de la planification, ce qui pourrait

prolonger beaucoup plus le processus au cas où cela se ferait ordinairement.

Je vous demande à ce point-là si vous êtes d'accord avec les rôles et les responsabilités suggérés et comment devrions nous structurer les participants. Veuillez lever la main pour nous faire part de vos avis. Je vois que Donna Austin a levé la main. Allez-y.

DONNA AUSTIN :

Merci Becky.

Je suis en train de suivre le chat et l'un des défis de cet exercice, une des difficultés, ce sera de nous mettre d'accord. Jeff disait qu'on a des idées différentes au SSAC, à l'ALAC et dans les différents groupes de représentants. Alors je me demande... Parce qu'en général, on a tendance à suivre les structures proposées par l'ICANN. Lorsqu'il y a des consultations, on le fait à travers les SO et les AC. Je me demande si ces consultations ne devraient pas plutôt se tenir en tant que groupe focus. Si vous avez plusieurs SO et AC, ne devriez-vous peut-être pas sélectionner des représentants de chacun des groupes et avoir six groupes représentatifs à consulter pour voir comment cela se déroule ? Parce que je pense que cela pourrait être plus intéressant en tant que conversation que de rassembler tout le monde, toutes les SO, AC, SG. Peut-être qu'il faudrait qu'il y ait un panel de discussion par groupe d'appartenance. Autrement, j'imagine que l'organisation ICANN va se retrouver face au besoin de décider que les choses se fassent à travers un vote par exemple qui pourrait ne pas être la meilleure manière de procéder.

Merci.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Donna, merci de votre commentaire sur la structure de participation. Nous avons pris note de ce que vous avez dit, travailler peut-être avec des groupes focus se concentrant sur plusieurs communautés et toutes les communautés. Un élément de consultation a été le rôle ou le rôle formel d'un président et des membres de SO et AC.

Jeff, je vois que vous avez la main levée, je vous donne la parole.

JEFF NEUMAN :

Oui. Donna a dit ce que je voulais dire. Je soutiens tout à fait ce que Donna a dit. Il est très important qu'on puisse entendre ce que disent les autres SO et AC au niveau de leurs priorités. Et c'est important et utile pour l'ICANN qu'on ne reste pas dans nos silos. Il faut vraiment qu'on écoute, qu'on entende ce qui est dit dans les autres SO et AC et autres groupes de la communauté, ce que les autres considèrent comme étant leurs priorités.

Et il me semble que ces dernières années, l'ICANN s'est séparée en SO et AC et en fait, selon moi, le résultat a été que des décisions ont été prises qui auraient pu être meilleures si on avait eu un travail plus intercommunautaire et une écoute plus intercommunautaire pour savoir qui pensait quoi. Je crois qu'on ne prend pas de bonnes décisions si on ne s'écoute pas tous.

Une analogie, avoir des séances plénières à la réunion de l'ICANN et parfois, il y a des votes et une fois que l'équipe de planification se réunit, ICANN Org a déjà assemblé quelque chose et a déjà choisi un

petit peu le gagnant parmi les So et les AC. Cela ne fonctionne pas et cela a déçu beaucoup de personnes. Des groupes intercommunautaires sont extrêmement importants.

Becky, vous en avez dit quelques mots, et je ne suis pas d'accord sur le fait que les leaders des SO ou des AC ou le leadership des groupes soient les seules personnes à avoir voix au chapitre. Je crois que c'est un autre problème, une autre erreur que l'ICANN a effectuée ces dernières années, se dire : « Je consulte parce que j'ai une réunion avec l'équipe de direction » et l'équipe de direction effectue des rapports après la réunion et il est trop tard pour savoir ce que l'effectif et les membres de cette communauté pensent.

Donc il faut sélectionner les bonnes personnes qui vont participer plutôt que de supposer que ce sera uniquement le leadership qui devrait être écouté.

BECKY NASH : Merci beaucoup Jeff.

Xavier, vous vouliez rebondir là-dessus ?

XAVIER CALVEZ : Oui. Je m'excuse auprès de Susan. Je serai rapide.

Deux points. Je crois que le commentaire de Donna et la confirmation de Jeff illustrent bien la notion de s'assurer que quel que soit le groupe qui sera mis en place, il doit représenter la communauté toute entière. Je crois que cela fait sens et nous espérons aller dans cette direction, c'est ce que nous voulons faire. Dans les semaines et les

mois à venir, si nous allons dans cette voie d'une représentation intercommunautaire, c'est une nouvelle fois pertinent. C'est pour cela que je le disais, ce ne sera pas facile. Imaginez une représentation intercommunautaire de quelques personnes tombant d'accord sur des priorités entre le SSAD, l'ITI ; cela sera difficile. Ce ne sera pas difficile de déterminer ce qui est important mais ce qui est moins important, ce qui est « dépriorisé » par rapport à quelque chose d'autre.

C'est la partie difficile de l'exercice. Mais c'est également la bonne partie de l'exercice qui a de la valeur et qui nous permettra en tant que communauté de nous retrouver pour être plus efficaces pour effectuer des compromis nécessaires, pour accepter qu'un intérêt de notre communauté ne sera pas priorisé par rapport à un autre. On aura l'impression de perdre, notre projet ne sera priorisé ; c'est difficile d'accepter ce genre de choses. Mais je suis tout à fait d'accord, il faut avoir une représentation de toute la communauté qui doit faire part au processus de prise de décision.

Il est très clair également – et il est important qu'on comprenne bien cela –, je crois que Jeff nous disait dans le chat que la communauté ne peut pas être tenue responsable pour les priorités déterminées. Il nous dit que c'est le travail du Conseil d'Administration.

Nous suggérons une structure. La phase de priorisation dont on parle aujourd'hui mène à la base à une liste priorisée de projets. Le résultat, ces deux ou trois projets sont plus importants, ces deux ou trois sont moins importants, c'est ce que l'organisation prendra en compte pour déterminer comment ces projets pourront être incorporés dans un plan d'action et cela sera reflété dans le plan provisoire. La

communauté pourra dire : « Nous n'aimons pas cela, nous vous avons dit que nous voulions ces trois projets. Il y en a un qui a été retiré, vous voulez n'en faire que deux sur trois. Pourquoi ? On n'aime pas cela. » Ce sera le processus avec les réflexions de la communauté. Et on veut s'assurer d'être responsable en tant qu'organisation et aussi que le Conseil d'Administration prendra ses responsabilités, qu'il y ait donc une possibilité de rejeter le plan à un certain niveau.

Ce cadre de référence, de priorisation, sera conçu avec la communauté indiquant des points concernant la priorisation. Un travail intercommunautaire sera ainsi réalisé. Maintenant, il faut voir comment faire cela.

J'ai été un petit peu long, je m'excuse Susan. Je peux vous permettre absolument de vous exprimer maintenant.

SUSAN PAYNE : Oui, aucun problème.

XAVIER CALVEZ : Merci et toutes mes excuses.

BECKY NASH : Je vois Roelof. Allez-y.

ROELOF MEIJER : Merci Becky.

Je n'ai pas la solution obligatoirement après avoir écouté Jeff et vous-même Becky. Mais si nous sommes tous d'accord que différentes

unités constitutives et différentes priorités existent, je ne suis pas convaincu que si l'on mélange tout cela dans un groupe de travail conjoint, qu'on va résoudre les problèmes de cette manière, parce que nous aurons toujours des priorités diverses.

Ma suggestion serait que vous envisagiez également ce projet dans l'intérêt de toute la communauté. Je pense que cela fonctionnera mieux si c'est... Je demanderais à une partie de la communauté de fixer ces priorités en premier. Et s'il y a des projets qui n'intéressent qu'une seule unité constitutive, là, on leur demandera de prioriser un petit peu plus. Parce que c'est très clair, s'il y a un projet qui n'intéresse par exemple qu'une unité, le reste de la communauté ne va pas le soutenir. Donc si on mélange je crois toutes les unités constitutives dans un seul groupe, je ne pense pas que cela va fonctionner. Je crois que la représentation doit être différente, il faut réfléchir à cela. La structure doit être un petit peu différente dans l'intérêt de toute la communauté. Donc je crois qu'on doit commencer par cela et s'il y a des différences entre les groupes, là, on peut continuer à travailler. Il y a des sous-groupes qui pourraient prioriser encore un petit peu plus les projets qu'ils veulent soutenir.

BECKY NASH :

Merci beaucoup de votre explication, Roelof. Je crois que c'est un processus à plusieurs niveaux dont vous parlez, une espèce de triage qui pourrait être effectué, une sous-sélection de projets. C'est intéressant, c'est noté, et c'est pour cela que nous voulons avoir cette consultation, pour vous écouter, écouter des points de vue différents sur un processus assez complexe. Donc merci.

Je vois que Sébastien voudrait prendre la parole. Allez-y Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

Tout d'abord, pour répondre à certains points de vue, je ne suis pas si sûr... Un exemple, la ccNSO. Si c'est un projet qui concerne les cc, les codes des pays, pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas avoir le soutien d'autres AC? Les adresses protocole internet, les groupes qui travaillent là-dessus peuvent s'intéresser beaucoup à cela, les gouvernements, l'ALAC, la sécurité, la stabilité; tous ces groupes peuvent tout à fait soutenir un point concernant les codes des pays. On ne se concentre pas uniquement sur quelque chose de très spécifique à une seule partie de l'ICANN.

Deuxième observation, je pense que l'ATRT3 a fait des recommandations qui ont été acceptées par le Conseil d'Administration sur la priorisation et on a passé du temps là-dessus à en parler, on a eu une proposition à ce sujet et j'ai l'impression qu'on revient un petit peu à ce débat et on ne prend pas assez en compte le travail sur la priorisation qui a été effectué lors de l'ATRT3.

Merci.

BECKY NASH : Merci beaucoup Sébastien de votre commentaire.

Nous allons maintenant passer à Susan.

SUSAN PAYNE :

Merci.

Je pense qu'ici, je pourrais très bien susciter une controverse. Il me semble que nous sommes nombreux à dire ou à penser en tout cas qu'il serait difficile – et je pense que c'est ce que disait Xavier – pour nous, il semblerait impossible de nous mettre d'accord par rapport aux priorités en tant que différentes parties de la communauté. Mais nous pourrions passer énormément de temps à tenir des consultations sur la manière d'organiser ce cadre. Et à lui tout seul, cela constitue un grand projet. On aurait énormément de recommandations qui s'ajouteraient à cela parce que nous avons déjà des recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre, il y aurait un pilote, il y aurait des projets, etc., et tout pour essayer de mettre en place cet exercice de priorisation. Nous aurions du mal à nous mettre d'accord, à écouter les différents points de vue par rapport à ce qui est une priorité et ce qui ne l'est pas.

Et puis Xavier nous dit : « On prendra note de toutes ces contributions pour créer un plan de ce qui devrait être une priorité. » Donc on voit bien sûr que les contributions seraient bien pondérées, mais l'initiative de la communauté ne veut pas dire que vous allez par la suite procéder à la mettre en œuvre telle quelle. Et si c'est le cas, pourquoi ne pas abandonner tout cela et demander à chacun des groupes tout de suite ou au cours des trois prochains mois en tout cas de classer par ordre de priorité ce qui leur semble qu'il faudrait faire ensemble avec la liste de travaux qui sont à compléter avec des fondements qui expliquent pourquoi cela constitue une priorité ou pas ? Parce que je pense que cela finira à cela de toute manière, mais on aura pour y parvenir fait un énorme travail : on aura créé un

groupe, on aura suivi des exercices. Mais je ne vois pas comment on pourrait éviter d'arriver à cela.

BECKY NASH :

Merci Susan pour vos commentaires.

Xavier, vous voulez répondre ? Merci.

XAVIER CALVEZ :

Merci Becky.

Merci Susan pour cette remarque. Elle est tout à fait pertinente et il est très important de la prendre en considération.

Vous signalez le risque d'avoir énormément de travail à faire ici. Il y a eu des consultations au cours des six ou sept derniers mois. Il y a une bonne partie du travail qui a déjà été complété, mais c'est vrai que cela prend du temps.

Et vous signalez dans votre commentaire – et je vais prendre ici l'aspect positif – un risque que l'exercice d'établissement de priorités à l'avenir, de manière ordinaire, si nous avançons avec cela, devrait être suffisamment souple pour ne pas représenter une charge ajoutée pour la communauté et pour les participants aux exercices. Dans ce cas-là, il faudrait que ce soit évité, corrigé si ce n'est pas le cas. On ne peut pas se permettre de passer trop de temps à cet exercice sachant que nous avons d'autres choses à faire.

Alors, ne devrait-on pas investir du temps à classer par ordre de priorité notre travail ? Chaque année, il faut investir du temps pour décider quoi faire. Si nous n'avancions pas avec cette étape, nous

pourrions – pour répondre à ce que vous disiez – demander à chacun des groupes quelles sont les priorités. Le résultat et les réponses pourraient être des intrants au travail de l'organisation ICANN. Alors on aurait admettons sept listes de priorités différentes. Et à ce moment-là, l'organisation ICANN devrait faire une sélection parmi ces commentaires et prendre une décision. Et je ne pourrais pas dire que le temps qu'ont consacré chaque personne et chaque groupe à l'élaboration de cette liste serait moindre que le temps que cela prendrait d'avoir une consultation où tous participent.

Encore une fois, cela prendrait beaucoup de temps à chacune des communautés de créer une liste de priorités. Cela pourrait être moins de temps, certes, mais je n'en suis pas sûr et cela nous éloignerait de l'opportunité potentielle de mettre en place une liste commune de priorités. Je veux être clair par rapport à ce que je disais concernant la liste de priorités qui deviendront des intrants pour l'organisation ICANN. Bien sûr, ce sont des informations dont a besoin l'organisation ICANN pour savoir sur quoi travailler. Les commentaires de la communauté ne devraient donc pas être pris sur une période de temps trop longue. Cela ne devrait pas prendre trop de temps ni représenter une charge excédante. Mais pour nous en tant qu'écosystème, il est important de travailler ensemble à ce que nous considérons important. Autrement, nous ne pourrions pas continuer à faire ce que nous faisons et l'organisation continuera à décider de ce qui est prioritaire. Ce n'est pas un problème, on peut le faire, mais est-ce raisonnable? Il faut que l'on évolue en tant qu'écosystème à un moment ou à un autre. Nous devons mieux contrôler notre avenir.

Si nous ne travaillons pas ensemble à la définition des priorités, nous continuerons à travailler sur tout en même temps avec des capacités limitées ou à avoir moins de capacités pour pouvoir compléter notre travail.

Je suis tout à fait d'accord avec vous, il est difficile de faire en sorte que tout le monde se mette d'accord. Et ce ne sera peut-être pas possible, mais au moins, on aura la possibilité d'un forum potentiel pour que la communauté se réunisse pour réfléchir à ses priorités, à ce qu'elle considère le plus important. Et c'est mieux que ce que nous avons à présent, qui ne comprend rien de tout cela.

Alors je pense qu'il s'agit d'une déclaration ambitieuse, audacieuse que nous faisons à travers cet exercice mais qui constitue véritablement une occasion pour nous d'évoluer en tant qu'écosystème et d'améliorer notre restitution à travers le travail commun d'établissement de priorités.

Très difficile, sans doute, ce ne sera pas facile, mais si la représentation intercommunautaire des différentes communautés ne nous permet pas d'établir une liste claire, au moins, nous recevrons des contributions de manière transparente de toute la communauté sachant ce qui intéresse chacun des groupes, ce qui est important pour chacun des groupes. C'est ce que disait Jeff sur le chat. Voilà pourquoi je pense qu'il est important d'essayer de le faire et de tirer profit de cette collaboration de toute la communauté, ce que nous devrions essayer de faciliter. Cela se fait de manière moins formelle aujourd'hui-même, c'est un peu plus innovant ce que nous présentons ici et c'est toujours audacieux, c'est toujours difficile. On n'a jamais de garantie de réussite, mais cela vaut bien un essai. Merci.

Donna et J-P souhaitent intervenir, je vois leur main levée.

BECKY NASH : Donna, à vous.

DONNA AUSTIN : Merci Becky. Merci Xavier.

Je pense qu'ici, nous nous sentons frustrés par rapport au fait qu'il y a différents projets qui sont en attente en ce moment ou vis-à-vis desquels on s'attendait à voir du travail de mise en œuvre en conformité avec ce que nous considérons les processus habituels de révision. Et nous avons énormément de travail qui est déjà en retard, mais nous ne comprenons pas pourquoi ce travail n'est pas mis en œuvre ou complété.

Personnellement, il semblerait qu'il y a du travail en retard au sein du Conseil d'Administration et qu'il y a comme un entonnoir de ce que l'on présente au Conseil d'Administration pour sa considération et que cet entonnoir ou cet embouteillage qui se génère correspond à la quantité de travail et de projets que l'on présente au Conseil d'Administration.

Les représentants de la communauté ont consacré cinq ans au groupe de travail SubPro et je sais que Jeff et Cheryl ont présidé eux-mêmes ce groupe au cours des cinq ans. Et lorsque je parle de frustration ici, je pense au fait que nous avons conclu ce travail il y a six mois et nous envisageons déjà un projet de 16 mois au moins.

Alors ce que vous entendez de notre part, Becky et Xavier, c'est de la frustration par rapport à la situation actuelle et aux doutes par rapport à la question de savoir en quoi ce processus nous permettrait d'améliorer le processus actuel et d'avancer avec l'accomplissement de tous ces projets qui sont toujours en attente.

Et en tant que communauté, nous ne sommes pas en train de dire « Arrêtez », mais on ne peut pas assumer plus de travail jusqu'à ce que l'on ait trouvé une manière de gérer le travail que nous avons devant nous. Nous sommes une communauté qui va toujours d'un point à l'autre, on court toujours derrière ce qu'il y a de nouveauté. Et à mesure que nos recommandations deviennent plus vieilles, elles perdent leur sens de priorité.

Mais Xavier, je pense réellement qu'on a énormément de recommandations qui ont été formulées dans le passé et qui n'ont toujours été mises en œuvre. Et le fait qu'elles n'aient pas été complétées impliquait le fait que dans certains cas, il y a des équipes de révision qui ont terminé leur travail il y a plus de deux ans mais qui ont des recommandations qui sont toujours en attente ; c'est cela qui génère de la frustration.

C'est difficile, j'ai moi-même du mal à comprendre le concept de la manière dont le processus dont vous parlez nous aidera à résoudre les problèmes que nous avons à présent. Bien sûr, cela pourrait nous apporter une valeur à l'avenir. Il y a une valeur à la prévision de tout cela parce qu'on finira par avoir des situations où il y aura trois équipes de révision qui commenceront leur travail en même temps. Mais je pense que cette frustration vient du fait qu'il y a énormément de travail en retard sur lequel on voudrait voir des progrès. Et vous

parlez ici de l'établissement de priorités à l'avenir. Pour moi, la question est de savoir comment gérer ce que nous avons à faire en ce moment, et ce que vous proposé ne semble pas répondre à cela.

Merci.

BECKY NASH :

Merci Donna pour ce commentaire.

Je note que le processus de classement par ordre de priorité et d'ajout des projets qui sont déjà classés à l'élaboration du plan opérationnel préliminaire une fois que l'on aura considéré en détail la planification, cela fait partie de notre projet. Au sein du département de planification, nous sentons que cela nous permettra de répondre au travail en attente au travers un processus structuré sur lequel nous serons tous d'accord.

Il me semble par ailleurs qu'il y a également des avantages à l'avenir si nous avons un processus de planification plus détaillé à l'avance qui doit être défini à travers un processus très collaboratif encore une fois.

Merci pour vos commentaires. Merci à tous pour vos commentaires.

Je vais passer à J-Point Voillequé. Allez-y, vous pouvez prendre la parole.

J-P VOILLEQUÉ :

Merci. Je suis boursier à l'ICANN72 et je suis également éditeur du wiki de l'ICANN. Et c'est dans cette capacité que j'ai consacré à peu près la dernière année, à cataloguer les contributions, les recommandations, les politiques, les propositions et tout ce qui a été présenté par la

communauté et dans les échanges de rapports entre l'organisation et le Conseil d'Administration.

On a toujours eu des révisions qui se chevauchaient, différents outils, différentes tâches entre les mains de l'organisation et du Conseil d'Administration en simultané. Et je voulais parler un peu de la source de ce projet. Mais il est important de reconnaître que depuis mon point de vue, le Conseil d'Administration a été dans une situation de surmenage par rapport au travail sur des sujets de fond pendant trop de temps. Et la méthodologie pour établir les priorités vis-à-vis de ce qui doit être soulevé à l'attention du Conseil et à ce qui mérite de recevoir davantage de ressources est une bonne question. Mais ce projet vient de la communauté. Il débouche d'une recommandation de l'ATRT3. L'ATRT3 prévoit d'énormes modifications si elles sont toutes mises en œuvre à beaucoup de processus de l'organisation. Et beaucoup d'entre elles sont dans le but d'améliorer les processus. Si l'on considère cela à titre individuel comme le seul projet auquel nous travaillons en ce moment, je pense que nous nous tromperons. Il est important de voir le contexte général et d'essayer de comprendre toute la proposition et comment s'intègre ce projet.

Il est raisonnable de le faire en premier bien sûr, parce que tout le reste de l'ATRT3 pourra alors être considéré ensemble avec le reste des recommandations, des propositions, des contributions. Et à partir de cela, vous pourrez commencer à faire le tri et à les classer.

Merci.

BECKY NASH :

Merci beaucoup J-P. Merci d'avoir exprimé votre point de vue.

Xavier, vous voulez continuer ?

XAVIER CALVEZ :

Oui, on a beaucoup d'autres diapositives également.

Je voulais revenir sur un point. Je crois qu'on a besoin d'un petit peu plus d'informations factuelles comme l'a dit Donna, et elle a absolument raison, sur tout le travail qui n'a pas encore été effectué et sur certains retards que nous avons dans la priorisation. Cette conversation n'est pas nouvelle, nous le disons depuis longtemps. Il y a du retard pris dans le travail à être effectué.

Je ne sais pas si vous avez participé par exemple à la séance sur les révisions hier, il y a beaucoup de travail qui est effectué. Je ne veux pas dire que si nous réfléchissons à la priorisation, rien n'est fait. Ce n'est absolument pas vrai. Il y a un travail qui est fait sur les révisions CCT, sur la piste de travail 2, sur l'ATRT3 également. Il y a un travail qui est effectué. Mais le projet de priorisation dont nous parlons aujourd'hui, c'est quelque chose qui a pris du temps là aussi. Vous y avez participé, vous avez participé ces récents mois à quelques séances. Mais je voudrais être clair. Nous travaillons à cette mise en œuvre.

Ce qui est très important de comprendre, c'est que d'un point de vue communautaire, il n'y a pas toujours beaucoup de visibilité sur les progrès parce qu'on est dans la phase de conception pour le moment. C'est ce qui donne l'impression qu'on n'avance pas. Lorsque vous travaillez à concevoir, je ne sais pas, un objet, un avion, lorsque vous recherchez des prestataires de service pour la construction d'une maison par exemple, c'est de la planification. Et rien n'est fait, votre

maison ne se bâtit pas. Puis, très rapidement, une fois que la planification est terminée, les bases de la maison sont construites et le toit un jour sera sur la maison et tout sera terminé.

Il y a un travail qui est effectué au niveau du CCWG, au niveau des révisions. Nous sommes dans la phase de planification et de conception. La piste de travail 2 par exemple a pratiquement terminé son travail. Et nous sommes parfois en phase de mise en œuvre et tout cela va devenir beaucoup plus visible.

Pour la piste de travail 2, on a terminé toute la conception de toute la mise en œuvre des recommandations provenant des communautés. Maintenant, on va traduire cela en mise en œuvre. On en est déjà à 30-40 % de progrès par rapport à ces recommandations.

Donc le travail se fait, rien ne s'est arrêté. Oui, il y a en effet beaucoup de recommandations qui n'ont pas encore été prises en compte, il y a 250 recommandations de révisions ou du CCWG qui doivent être mises en œuvre. Le travail de la communauté des cinq dernières années se fait en parallèle. Et maintenant, le résultat, c'est que c'est deux dernières années, on a eu beaucoup de recommandations et on y travaille, on en parle, on en discute et on doit prioriser tout cela ; c'est pour cela qu'on a besoin de ce processus, pour prioriser les recommandations que nous avons reçues ces dernières années. Ce n'est pas pour le travail à venir que nous voulons prioriser, c'est pour le travail qui a déjà été effectué ces dernières années.

BECKY NASH : Je vais passer au point consacré aux participants. Mais nous devons conclure d'ici quelques minutes et réfléchir à comment poursuivre notre consultation.

Le prochain participant, c'est Martin. Vous avez toujours la main levée ? Martin a baissé la main.

JEFF NEUMAN : Je crois que ce qui est un petit peu frustrant, c'est que le départ du processus de planification, je crois qu'il y a une supposition : la priorisation ne va pas commencer avant que le Conseil d'Administration approuve quelque chose. Dans la communauté, cela est frustrant. Par exemple, Jonathan serait d'accord avec moi, les révisions CCT, il y a des recommandations qui existent, il y a eu des commentaires publics, cela a pris des années pour que le Conseil d'Administration soit d'accord et uniquement à ce moment-là, la planification et la priorisation commencent. Encore des années supplémentaires.

Vous parlez d'un processus de PDP sur cinq ans et je pense que la planification aurait pu déjà commencer. Ensuite, nous avons eu six mois avec le Conseil d'Administration et c'est uniquement maintenant que nous commençons le processus de planification. Et selon les règles de l'ICANN, il faut que le Conseil d'Administration approuve une politique avant que l'on puisse commencer la mise en œuvre. Cela veut dire que dans 16 mois, il peut y avoir une approbation du Conseil d'Administration et là, cela entre uniquement à ce moment-là le programme de priorisation. Cela fait encore plus d'années de retard qui est pris. La planification doit être beaucoup plus tôt, cela doit être

en même temps que les activités qui se déroulent. Je sais qu'il y aura des incertitudes, mais prioriser et planifier après que les processus soient déjà en place et d'attendre que le Conseil d'Administration fasse quelque chose, c'est dangereux. Et il me semble que cela peut être extrêmement frustrant également.

Jonathan parlait des révisions CCT, tout cela revient au même. Nous espérons que cette planification ne retarde pas encore plus l'avancée du travail et la mise en œuvre des recommandations et de ce qui est le fruit de ce travail.

Je ne suis pas d'accord avec Jonathan qui nous dit qu'on ne peut pas planifier beaucoup de choses avant l'approbation du Conseil d'Administration. Je pense qu'on peut faire des activités de planification avant l'approbation du Conseil d'Administration.

BECKY NASH :

Merci de vos commentaires.

Nous allons maintenant passer à Alan, parce que nous sommes presque à la fin de cette séance. Nous aurons d'autres possibilités de communiquer. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Je vais essayer d'avoir une vue très générale là-dessus, à 10 000 pieds. Mais je crois qu'on est plus intéressé par passer du temps à bâtir, organiser de très larges projets plutôt que de faire le travail véritablement qui revient à l'ICANN. Je suis inquiet, je suis préoccupé.

On essaie de tout faire très bien, mais on passe notre temps à se regarder le nombril, à parler de nous-mêmes.

Nous avons beaucoup de révisions organisationnelles par exemple. À un moment ou à un autre, on va être très bien organisé, on va avoir un très beau plan d'action sur papier, mais est-ce qu'on va vraiment faire le travail ? Telle est la question. Est-ce qu'on va avancer le travail de l'ICANN ? L'ICANN est là pour bâtir une meilleure organisation.

BECKY NASH :

Merci Alan de vos commentaires.

Nous sommes presque à la fin de cette réunion aujourd'hui, et nous aimerions remercier tout le monde des points de vue qui ont été exprimés dans le chat également, pour toutes les personnes qui ont levé la main, qui se sont exprimées ; cela a été une excellente consultation et discussion. Et ce que nous soulignons ici, c'est que nous avons suggéré six différents éléments pour ce cadre de référence de priorisation de planification et on n'a parlé que de deux points : l'identification de l'étendue et de l'envergure des activités à être priorisées et l'identification des participants ainsi que leurs rôles et responsabilités dans le processus.

Nous avons d'autres thèmes, dont la fréquence – on en a parlé un petit peu dans notre introduction, nous suggérons que ce soit un processus annuel, c'est la suggestion de l'organisation. Je ne sais pas si quelqu'un veut nous dire quelque chose là-dessus. Les techniques, les modèles qui existent, c'est un petit peu plus complexe parce qu'il y a une évaluation qui a été effectuée de divers processus qui peuvent aider les groupes à prendre des décisions. Et nous avons consulté pour

se préparer pour le programme pilote. Nous avons le système et les outils pour échanger les informations, pour gérer le processus. Nous avons reçu un feedback là-dessus également. Il ne faut pas que ce soit trop complexe nous a-t-on dit, on n'a pas besoin de trop de ressources et c'est bien notre intention. Comment allons-nous échanger ? Quels seront les outils que nous allons utiliser, les techniques qu'on va utiliser ?

La dernière étape, c'est un programme pilote pour avoir une expérience pratique pour valider le processus. Nous avons vu des commentaires à ce sujet aujourd'hui et c'est quelque chose que l'organisation prépare.

Pour le moment, nous avons nos prochaines étapes. Il y a une séance. Lors de la réunion de l'ICANN, nous allons travailler avec la ccNSO SOPC et nous avons des informations sur la séance dans cette présentation. Durant l'ICANN72, nous aurons une réunion à ce sujet.

Est-ce qu'il y a des remarques de clôture ? Comme vous l'avez indiqué dans le chat, si vous avez des questions, n'hésitez pas à envoyer un email à planning@icann.org. Nous avons des ressources supplémentaires que vous pouvez utiliser et nous pourrions organiser une autre consultation de ce type à l'avenir.

Donc merci une nouvelle fois d'avoir participé. Nous allons maintenant conclure cette séance. Merci beaucoup de votre participation.

XAVIER CALVEZ :

Merci à toutes et à tous.

VICTORIA YANG : Merci. Nous vous souhaitons une excellente journée. Et l'enregistrement est terminé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]